



Conseil d'administration du 23 août 2018

Compte rendu

Membres du Conseil d'administration présents : Florence Baillon, Gaëlle Barré, Nathalie Bonneau, Medhi Benlahcen, Michèle Bloch, Florian Bohême, Yamine Boudemagh, Claudine Lepage, Virgile Mangiavillano, Gérard Martin, Philippe Moreau, Stéphane Mukkaden, Laure Pallez, Virgile Mangiavillano, Chantal Picharles, Charles Romero, Hélène Vincent.

Membres du Conseil d'administration excusés : Djamel Bekkai, Nicole Galeazzi, Elisabeth Kanouté, Morgane Marot.

Membre du conseil d'administration absent : Olivier Jouis.

Permanents du siège présents : Isabelle Chardonnet, Laurence Deglane.

♦ **Approbation du CA de mars 2018**

Le CR du CA est approuvé.

♦ **AG**

Gérard Martin fait le point sur l'organisation de l'AG et sur la présence des intervenants et des partenaires.

♦ **Rapport d'activité** : il a été envoyé à tous les administrateurs. Le secrétaire général le présente brièvement en reprenant les points essentiels : Affaires sociales, Droits et fiscalité, droits humains, emploi et entrepreneuriat, Enseignement français à l'étranger, Représentation des Français établis hors de France (synthèse annexée au Rapport d'activité).

Droits humains, Florian Bohême évoque le personnel LGBT qui parfois subit des attaques personnelles.

Emploi : Mehdi ben Lahcen et Gaëlle Barré ont identifié les structures d'aide à l'emploi ; ils pensent que FdM pourrait avoir un rôle important et prendre des initiatives. Ils proposent d'organiser en septembre 2019 un colloque sur la thématique Emploi et entrepreneuriat à l'étranger.

Vie des sections : le BN a eu à gérer des problèmes tout d'abord au Sénégal : maintenant existent deux sections indépendantes : Dakar et la Petite Côte. Gérard Martin rappelle que Richard Alvarez a fini par payer ses dettes à l'association.

En Tunisie le BN s'est prononcé pour deux sections distinctes : Tunisie et Sahel à partir de septembre 2018.

- **Enquête auprès des adhérents** : nous avons reçu 148 réponses. Une synthèse rédigée par Stéphane Mukkaden est annexée au rapport d'activité (téléchargeable dans le coin des adhérents).

- **Point sur la communication externe**

Magazines, Lettre d'information, site internet, objets dérivés, réseaux sociaux

♦ **CNC : renouvellement** à l'AG de vendredi

Suite à la circulaire du secrétaire général, 3 titulaires et 3 suppléants ont été trouvés.

♦ **Débat :**

➤ Martine Vautrin Djedidi, présente au conseil d'administration, aborde plusieurs problèmes :

- du fait de la dépréciation de la monnaie tunisienne : les gens ne peuvent pas régler la somme de 22 euros.

- les deux sections de Tunisie : ceci n'était pas voulu par le Conseil d'administration de la section Tunisie. Le groupe Sahel nouvellement créé est une décision politique (le groupe Sahel est à l'origine de la création du comité de soutien à Macron et « En Marche »)

Gérard fait remarquer que le Bureau national de Fdm-adfe a pris la décision suite aux courriers et à des discussions avec Martine Djedidi. Claudine explique la décision du BN : difficile de s'opposer à l'autonomisation de Sousse.

➤ Nathalie Bonneau fait remarquer que le groupe Québec est en sommeil et demande à Gérard de supprimer du Rapport d'activité la mention « disparue ».

➤ Mehdi ben Lahcen : quand il n'y a qu'un adhérent dans un pays, penser à informer le consulat qu'il représente Fdm dans les commissions.

➤ Nathalie : souhaite que la disparition de la section de Québec ne soit pas mentionnée dans le rapport d'activités. La section n'a pas disparu, elle est en sommeil.

➤ Mehdi et Chantal soulèvent le problème des sections en sommeil sans disparaître (pas le nombre d'adhérents suffisant), mais elles peuvent toujours représenter FdM dans les commissions consulaires.

➤ Martine Djedidi demande ce qui se passe dans les pays comme la Tunisie, où il y a 2 sections (Tunis et Sousse), mais un seul consulat ; qui représente Fdm-adfe dans les commissions consulaires ? Gérard Martin répond que pour le Sénégal, il a écrit au consul général en lui demandant d'inviter les représentants des deux sections.

➤ Chantal Picharles explique que c'est le même cas en Grèce. Les Sections d'Athènes et de Thessalonique sont représentées toutes les 2 en commission des bourses, mais le représentant de Thessalonique ne vote que sur les dossiers concernant Thessalonique (ex. bourses), celui d'Athènes vote uniquement sur ceux concernant Athènes.

➔ **Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité** (1 membre du CA absent et n'a pas donné de procuration, Olivier Jouis, Qatar).

♦ Rapport financier – Michèle Bloch

Les frais de communication ont beaucoup augmenté cette année

Les frais de location des locaux ont augmenté de 4200 euros/an.

Les frais d'impression du magazine sont en baisse mais les frais de timbrage sont en hausse.

Les contributions des conseillers consulaires sont en baisse : les nouveaux élus ne se sentent pas liés par les engagements pris par leurs prédécesseurs vis-à-vis de l'association.

Baisse des cotisations, baisse de la subvention du MEAE

Nous devons faire des économies et réfléchir notamment au magazine : Il est difficile de supprimer totalement la version papier car les magazines déposés dans les consulats sont lus. Il faut noter aussi que la CFE n'a pas encore renouvelé le contrat de partenariat avec Fdm-adfe et nous avons donc une perte de recettes publicitaires. Gérard Martin précise que ce point sera discuté à l'AG avec le directeur de la CFE qui sera présent.

Michèle propose de faire des économies en 2019 : diminution des frais de communication, trouver des clients pour le site internet

➔ **Le rapport financier est adopté à l'unanimité.**

♦ Questions diverses

Mehdi Ben Lahcen, Stéphane Mukkaden, Florian Bohême et Laure Pallez proposent un projet de motion pour réaffirmer les valeurs sur lesquelles, depuis l'origine, FdM-adfe est engagée, et faire part des soucis eu égard à la politique menée par le gouvernement Macron envers les Français établis hors de France.

Gérard Martin propose :

1) Vote sur le principe de présenter cette motion au vote lors de l'AG : pour à l'unanimité moins un (Yamine)

2) Vote sur la motion en tant que telle : idem mais texte à peaufiner pour le lendemain.

* * *